

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 20 AVRIL 1979 - N° 899

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2.00 F.

Israël vise l'annexion d'une partie du Liban

Mercredi, Haddad, chef des milices phalangistes armées et financées par Israël, a mis son projet de partition à exécution en proclamant «l'indépendance» des enclaves qu'il occupe au Sud-Liban. L'artillerie israélienne à longue portée a pilonné le quartier-général de la FINUL au Sud-Liban et l'armée régulière libanaise, venue rétablir la souveraineté de Beyrouth sur les enclaves occupées par les milices d'extrême-droite libanaises.

Lire en page 8

La presse du PCF au cœur de ses contradictions internes

Lire en page 6

Dans Le Quotidien du Peuple du samedi 21 avril

Contraires au sein du peuple :

Peut-on changer le PCF ?

Dossier :

Dans la fédération Nord du PCF...

La crise dans le PCF, c'est aussi la crise dans ses rangs ouvriers

Au cours d'une heure d'encombrement d'antenne Chômeurs, Giscard vous promet du mieux... pas avant 6 ans !



Répondant aux questions de quatre «faire-valoir», Giscard a donc inauguré cette «nouvelle formule» d'interventions télévisées.

On aura pu déceler une petite nouveauté dans ses propos. Pour se montrer préoccupé par le chômage, il a évoqué un nouveau pacte pour l'emploi des jeunes, mais surtout il a promis une amélioration de l'emploi... pour 1985. C'est certes plus prudent que de rabâcher les échéances pour un mois ou pour un an, mais c'est d'un cynisme honteux pour tous les travailleurs qui se trouvent jetés à la rue.

Par ailleurs, mise à part sa prétention à se situer au-dessus de la mêlée politique pour mieux se placer dans la course à l'Elysée pour 1981, il faut relever son aveuglement persistant sur les menées agressives de l'URSS qui se cachent sous la politique dite de «détente».

Lire en page 5



SIDERURGIE

LES ACTIONS CONTRE LA PRODUCTION SE POURSUIVENT

La première journée de la période sans acier qui débutait mercredi a été particulièrement bien suivie à Denain. A Longwy, la journée a surtout été occupée à entreprendre diverses actions coups de poing et à couper le sifflet à Giscard qui parlait sur l'A2 en occupant le célèbre relais TDF du Bois-de-Châ.

Alors que la production était toujours paralysée à Dunkerque et à Fos, on observait que des usines sidérurgiques qui avaient jusqu'à présent été un peu en marge du mouvement s'associaient à la journée. C'est le cas de la SMN, des Hennes Marrel à Rive-de-Gier, etc.

Dans la journée de jeudi diverses initiatives devaient être prises à Denain pour poursuivre l'action. A Dunkerque, une manifestation interprofessionnelle était programmée.

Lire en page 3

Projet de loi sur l'immigration

L'arbitraire institutionnalisé

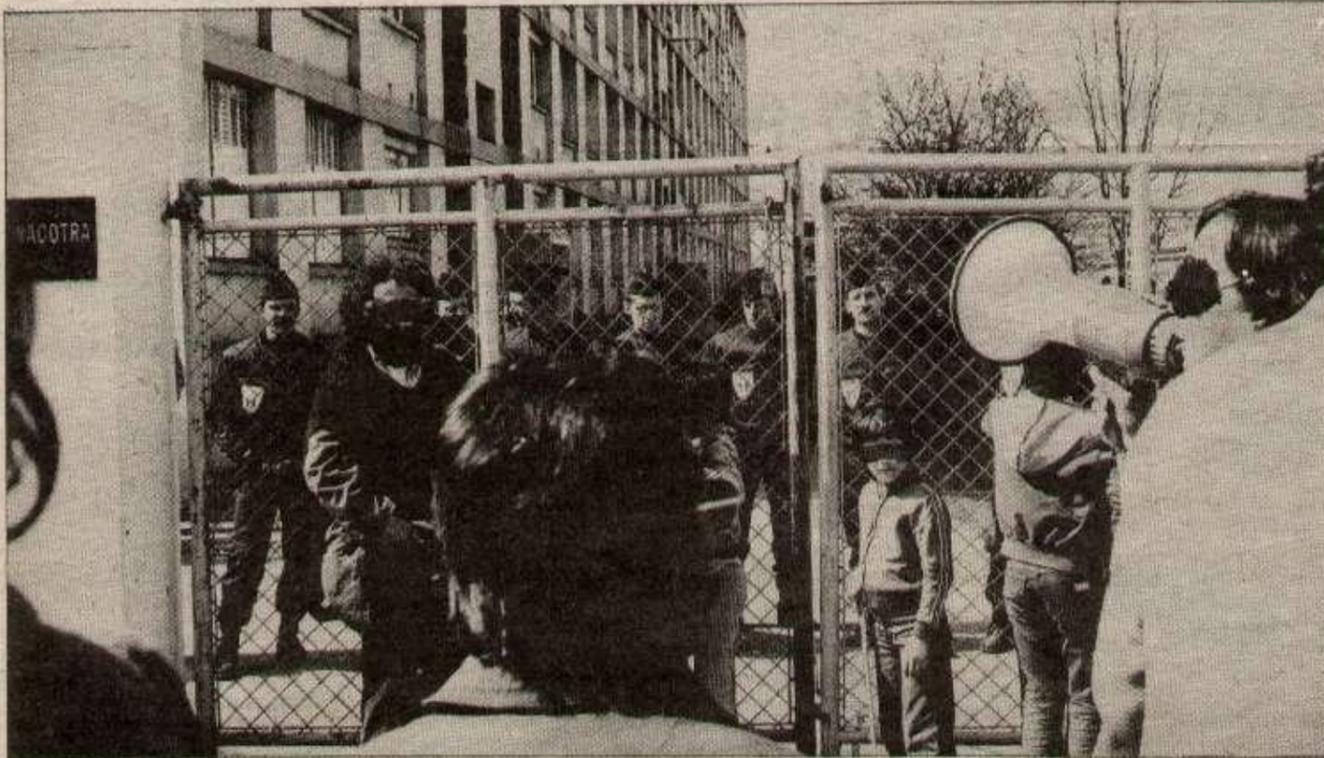
Jeudi, la commission des lois de l'Assemblée Nationale examine un projet de loi visant à faciliter la procédure d'expulsions des travailleurs immigrés et des étrangers jugés en situation «irrégulière». Cette loi permettrait d'officialiser les prisons clandestines comme celle d'Arcenc à Marseille afin de pratiquer une détention administrative sans contrôle judiciaire. Ce qui ouvre la porte à toutes les expulsions arbitraires sans qu'il soit nécessaire de les justifier par un délit.

Lire en page 4

Foyers en lutte à Strasbourg

«LA SONACOTRA SE TROMPE SI ELLE NOUS CROIT A GENOUX»

De notre envoyé spécial



Mardi 10, les CRS empêchent les locataires de réintégrer leur chambre au foyer de la Meinau

Dans le hall de l'église protestante de la Montagne Verte, de grandes feuilles blanches permettent au visiteur de comprendre un peu mieux ce qui se passe. L'une d'entre elles notamment recense les objets perdus ou volés par les CRS lors de leur intervention contre les résidents. Tel ouvrier a perdu un réveil électrique et 600 francs, tel autre un tourne-disque et 1 000 F, quelquefois ses papiers personnels. Le récit de l'expulsion pouvait rappeler certaines scènes de la série télévisée «Holocauste». Ils sont intervenus à 6 h du matin. Pénétrant dans les chambres comme dans un lieu public, les CRS fourrent pêle-mêle les affaires des résidents dans des sacs poubelles qu'ils jettent sans ménagement dans un camion. Volontairement — Ali me montre ce qu'il en reste — ils font tomber un récepteur de télévision. Dans la confusion une foule d'objets personnels et d'argent liquide disparaissent.

Les expulsés ayant obtenu la possibilité de se réfugier, pour une nuit, à la MJC de la Meinau, le déchargement du camion se fait sous la pluie, les sacs s'éventrent, répandant leur contenu dans la boue.

Pensant que l'humiliation ainsi subie rendrait les résidents moins combattifs, «la SONACOTRA nous a proposé de réintégrer le foyer en cédant sur le droit de visite 24 heures sur 24 sans différenciation de sexe», nous dit Ali. «Elle dit aussi qu'elle accepte de reconnaître le droit de réunion mais ça commence mal puisque depuis l'expulsion, la salle de télévision du foyer de la Meinau est fermée à clef».

De la même manière, le représentant local de la SONACOTRA dit qu'il est d'accord pour réintégrer les résidents qui payeraient les arriérés de loyer mais tel gérant a déclaré : «Il y en a certains, même s'ils payent 10 millions, je ne les veux plus chez moi».

L'impact exact de l'intervention policière sur le moral des résidents est controversé. Selon Ali, il est nul : «au contraire, la combativité est plus forte qu'avant, y compris des gars qui étaient un peu faibles dans la lutte». Ce point de vue ne fait pas l'unanimité mais il semble que le nombre de ceux qui ont repris les paiements est faible : 6 ou 7 selon les uns, une vingtaine selon les autres. Le faible impact de la répression s'explique par l'exaspération des résidents. L'expulsion du foyer c'est un

peu la goutte d'eau. Pour beaucoup, révoltés des conditions de logement, de travail, du racisme quotidien, il n'est pas possible d'accepter, de surcroît, de vivre comme un clochard dans le sous-sol d'une église ou dans une ruine comme certains ont dû le faire les premiers jours. J'en ai entendu plus d'un, dit Ali, affirmer qu'il préférerait rentrer au pays» plutôt que de capituler face à la SONACOTRA.

Même si elle est essentielle, la détermination ne suffit pas. Ali le sait, «sur les 300 personnes qui se sont rassemblées devant le foyer le jour de l'expulsion il y avait bien un tiers de Français». Un syndicaliste CFDT de la General Motors confirme : «J'ai aperçu plusieurs délégués, en particulier des représentants de la CFDT des boîtes de la Meinau jouxtant le foyer».

«C'est positif, affirme Ali, mais c'est insuffisant». On sent une méfiance par rapport aux organisations syndicales. Par la manière dont les directions des

Résident d'un des cinq foyers Sonacotra de Strasbourg, Ali, rencontré à l'église de la Montagne verte, nous a dit comment il voyait la situation, une semaine après l'expulsion de 150 résidents par les CRS.

Certes, Strasbourg n'est pas la première ville dans laquelle les jugements d'expulsions ordonnés par la justice ont été exécutés.

C'est cependant la première fois en France que les expulsions ont été aussi massives.

Mardi 10 avril, la préfecture faisait évacuer la moitié des résidents qui avaient été condamnés par la justice. Une tentative de la Sonacotra de casser la grève en divisant le mouvement. A ce jour, on peut dire qu'elle a échoué. Il faut donner aux expulsions de Strasbourg toute leur importance pour d'autres raisons encore.

Parce que les expulsions qui ont eu lieu annoncent la volonté de la Sonacotra de procéder à la fermeture de 10 foyers dont trois dans la région parisienne comme la justice l'y a autorisé. Enfin parce que l'histoire de la lutte des résidents à Strasbourg est un peu spécifique. La grève, débutée en novembre 1976, devait être suspendue six mois plus tard pour trois à quatre mois à la suite des manœuvres des UD CGT, CFDT, du Syndicat des locataires et de l'Amicale des Algériens en France.

Depuis juillet 1977, la grève des loyers a repris de plus belle entraînant dans son sillage deux foyers de Colmar dans le Haut-Rhin. Quand nous avons rencontré Ali, les résidents préparaient activement la riposte, en particulier la manifestation régionale de samedi. Il s'agit ainsi de poursuivre les rassemblements de mardi 10, mercredi 11, samedi 14 pour ne citer que les actions les plus significatives.

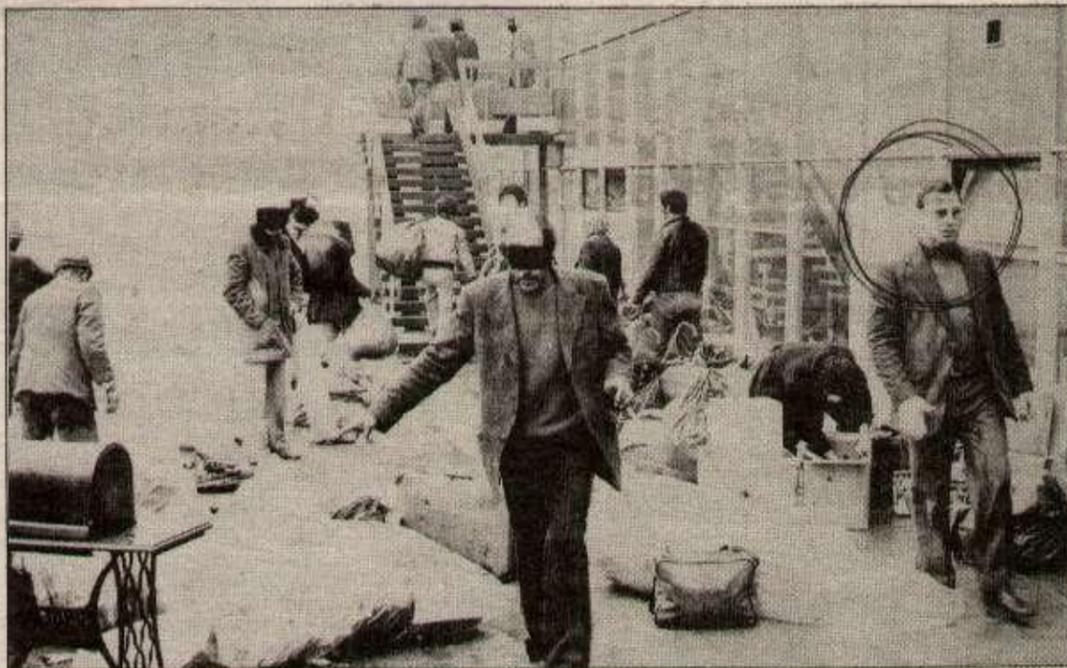
organisations syndicales avaient négocié des miettes pour faire cesser la première grève mais aussi parce que des responsables de la CGT ont tenté de réitérer leur «exploit» de mars 1977.

Le lendemain de l'expulsion par les flics, ils ont organisé une délégation à la préfecture. Auparavant, ils avaient tenté, en vain, de convaincre les résidents de payer l'arriéré de loyer. Le préfet n'a naturellement pas refusé de recevoir ces professionnels de la capitulation mais en revanche il n'a pas laissé des délégués des

résidents pénétrer dans son bureau... Pour la manifestation de samedi Ali est convaincu qu'on ne peut en rester à ce constat : Les sections syndicales qui ne se sont pas beaucoup manifestées jusqu'à présent. C'est pourquoi pour la manifestation de samedi, «on ira à nouveau leur apporter des invitations, section par section». Cette démarche est positive et encourageante ; sans elle, il est fort à craindre que les résidents ne parviendront pas à construire le rapport de force qui fera céder la SONACOTRA.

Communiqué des résidents

Le comité des résidents des foyers en lutte à Strasbourg «déploret que la réunion de négociations prévue pour hier soir (mardi NDLR) n'ait pas eu lieu. Quelque 70 représentants des comités de résidents des foyers de l'Est de la France et de la région parisienne étaient venus à Strasbourg dans l'espoir de régler un problème qui n'a que trop duré. Par ailleurs, ils regrettent l'intervention de l'Amicale des Algériens de Strasbourg dans un débat qui ne la concerne nullement».



Le lendemain de l'expulsion, les locataires tentent de retrouver leurs affaires éparpillées dans la boue devant la MJC à la suite de l'éclatement des sacs poubelles. A droite, Cottin qui se présente lui-même comme collaborateur de Stoléro...

Pour la réintégration
sans condition des expulsés !
Pour l'arrêt de la répression !
SONACOTRA CEDERA !

Tous
à la manifestation régionale
des résidents
des foyers en lutte
samedi 21 avril à 15 heures
Place de La Bourse
Strasbourg

SIDERURGIE : LES ACTIONS CONTRE LA PRODUCTION SE POURSUIVENT

La période sans acier commence

Mercredi débutait la période sans acier décidée par les fédérations CGT et CFDT de la métallurgie pour s'opposer au plan acier. La mobilisation pour freiner ou arrêter la production a été dans l'ensemble assez inégale, mais quelquefois bien réelle. La production d'acier est toujours paralysée dans les deux usines «performantes» de Dunkerque et de Fos, cela par l'action conjuguée du lock-out patronal et des grévistes. On a également assisté, dans la journée, à des arrêts de travail quelquefois de 24 heures dans les entreprises qui n'avaient que modérément participé, jusqu'à présent, à l'offensive des sidérurgistes, ce qui s'explique d'ailleurs par le fait qu'elles ne sont pas directement touchées par le plan acier.

Ces arrêts de travail ont eu lieu à Rive-de-Gier (benne Marel), à l'usine Creusot-Loire d'Ondaine, à la SMN de Mondeville dans le Calvados et à l'aciérie de Pompey dans la banlieue de Nancy.

A Longwy, le ralentissement de la production à Cokerill et à la Chiers a été accompagné de diverses occupations coups de poing.

A Fos, dans la nuit de mardi à mercredi, la direction s'est opposée à ce que les hauts fourneaux continuent à produire au HF 1.

SABOTAGE DE LA DIRECTION A FOS

Mais, nous dit un responsable de la CGT «la direction n'a pas fait mettre les charges d'arrêt. Si nous ne les avions pas fait, le HF aurait été gravement endommagé et la direction aurait tenté de nous en faire porter la responsabilité».

En revanche, les travailleurs gardent le contrôle du HF 2 et de la centrale soufflante. Le HF continue à cracher la fonte par terre puisque l'aciérie n'absorbe toujours pas sa production.

Mercredi, dans une conférence de presse, la direc-

tion a naturellement rejeté la responsabilité de la situation et notamment du lock-out de 5 000 sidérurgistes sur les grévistes. Il semble que 2 200 cadres et ingénieurs seulement ne soient pas privés de travail pour le moment.

24 HEURES DE BLOCAGE A DENAIN MERCREDI

C'est sans doute à Denain que le mot d'ordre de période sans acier a été le mieux suivi. Les organisations syndicales avaient appelé à 24 heures de grève mercredi. «Jeudi, à 6 heures, nous dit un délégué CFDT, l'intersyndicale s'est donnée rendez-vous pour aller voir les fondeurs et leur demander de «marcher» deux coulées, deux nettoyages au lieu de trois coulées, trois nettoyages. La réduction de la production de fonte

se répercutera ainsi sur la production d'acier».

«Dans différents secteurs, ajoute-t-il, des organisations ponctuelles vont être organisées».

Des initiatives étaient prévues pour jeudi ou vendredi afin de manifester concrètement la solidarité des sidérurgistes de Denain avec ceux de Dunkerque.

La CFDT prépare activement la réunion qu'elle convoque pour le 24 avec ses militants et sympathisants. A cette occasion, elle entend leur donner la parole pour qu'ils disent ce qu'ils pensent de ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui et comment ils envisagent la suite de l'action.

«Cela va permettre de faire une bonne mise au point, dit Gilbert (CFDT). D'après les contacts que j'ai eu chez les postés, l'heure n'est plus au découragement. Les gars veulent à tout prix éviter les fermetures d'ateliers».

GISCARD CENSURE A LONGWY

Enfin, à Longwy, différentes actions ont été entreprises au cours de la journée de mercredi. Occupation pendant quelques heures de la gare de Mont-Saint-Martin, du poste de frontière Longlaville et suspension momentanée de la production. Dans la soirée, des militants de la CFDT ont réoccupé le relais de TDF du Bois-de-Cha afin d'empêcher la retransmission du monologue de Giscard sur l'A 2.

F.M

USINOR-DUNKERQUE De notre envoyé spécial R. FEUILLET

Quelle perspectives à la hauteur de la combativité ?

La grève des travailleurs du parc à brames pour l'augmentation des salaires, et des hauts fourneaux (pour la 5^e équipe, 300 francs d'augmentation et le paiement des jours lock-outés) à Usinor-Dunkerque s'est poursuivie dans la journée de mercredi et de jeudi.

Et pour cause : la direction reste toujours aussi intransigeante. Mercredi matin, une réunion du CE a eu lieu de laquelle il n'est rien ressorti de nouveau.

La direction revient même sur les miettes qu'elle proposait récemment (augmentation de 2 % des salaires à compter du 7 avril). Cette augmentation ridicule était de toutes façons à valoir sur la troisième augmentation générale prévue. La direction proposait en outre il y a quelques jours, la possibilité de pointer la moitié du chômage technique en récupération d'horaires ou en congés payés. Cette proposition qui ne réglait pas le problème est également annulée.

Selon la direction d'Usinor «la non-collaboration de certains et l'opposition franche de quelques autres au parc à brames et aux hauts fourneaux n'ont pas permis la remise en marche d'une installation». Tel est le thème de la lettre qu'elle a envoyée aux sidérurgistes.

Où en est-on du point de vue de la lutte ? Aucun meeting n'était officiellement prévu dans la journée de mercredi (après celui de mardi où des travailleurs

avaient proposé d'aller vider des wagons de coke et alors que nombre d'entre eux réclamaient la tenue d'AG quotidiennes).

Mercredi toutefois, une trentaine de travailleurs (aciéristes lock-outés...) se sont réunis comme chaque jour devant les grands bureaux l'après-midi vers 14 heures. Les responsables syndicaux ont à cette occasion pris la parole. Un responsable CGT faisait une courte intervention, proposant de n'entreprendre aucune action dans la journée de mercredi : «pour nous (CGT) l'important est le grand rassemblement place du Minck ce jeudi». Le rassemblement de jeudi dont il parlait devait se tenir jeudi matin suivi d'un meeting des sidérurgistes et d'une manifestation interprofessionnelle dans Dunkerque.

RETOURNER A PARIS ??

La direction de la section CGT propose entre autres aux travailleurs de se rendre

à Paris vendredi pour exiger, à quelques centaines, l'ouverture de négociations et tenir une conférence de presse...

Que ce soit devant les grands bureaux mercredi ou en discutant avec des sidérurgistes, cette proposition ne soulevait pas un grand enthousiasme. Un responsable de la CFDT «dissoute par la FGM» soulignait qu'il «ne voyait pas où ce type d'actions pouvait mener et qu'il était très important de se fixer des objectifs afin de ne pas tourner en rond. Chaque action doit être un pas en avant dans la lutte, (poursuivait-il)». Ce doit être le cas jeudi, sinon cela ne sert à rien.

Quant à la manifestation à Paris aucun objectif ne lui est non plus donné ; c'est surtout «un os à faire ronger aux gens».

Ce refus des actions inefficaces (mardi les responsables CGT proposaient déjà de faire le tour de Dunkerque en voiture) était aussi exprimé par des travailleurs du parc à brames mercredi. Un militant de la CGT déclarait : «aller à Paris pour faire une conférence de presse ? Non on peut la faire ici. Il faut quand même être logique ! Le coup du 23 ça va une fois ! Il faudrait quand même proposer des actions concrètes ; aller à Paris pour retenir les patrons d'accord, sinon, cela n'en vaut pas la peine». Certains travailleurs parlaient mercredi devant les grands bureaux d'entreprendre un certain nombre d'actions lors de la journée de jeudi, ceci afin de créer le dynamisme qui permettrait de rallier activement au mouvement une partie des grévistes et aussi les lock-outés.

Jeudi devaient également se dérouler des votes sur la suite à donner au mouvement au parc à brames et aux hauts fourneaux.

LES SONOLOR EXPULSÉES

Les ouvrières de Sonolor à la Courneuve (Seine-Saint-Denis) qui occupaient leur entreprise depuis plusieurs mois contre les licenciements ont été expulsées ce jeudi matin par les flics.

Redon : les travailleurs de la SNET-Garnier contre tout licenciement

Le tribunal de commerce de Rennes a ordonné mardi 17 avril la liquidation des biens de la SNET-Garnier, entreprise qui fabrique du matériel agricole. La section CFDT de la SNET-Garnier nous a fait parvenir un communiqué dans lequel elle envisageait cette éventualité, elle appelle à soutenir la lutte engagée depuis plusieurs mois contre les licenciements et la liquidation.

(...) Les effectifs de l'entreprise sont passés de 880 personnes à 400 en 10 ans, mais la dure lutte qu'ils ont menée en 1975 a permis que l'entreprise soit encore debout aujourd'hui.

A nouveau, les travailleurs de Garnier se trouvent dans une situation dramatique. En effet après l'annonce de 63 licenciements en décembre les travailleurs ont engagé la lutte aussitôt. L'action

engagée a déjà permis de ramener le nombre de licenciements de 63 à 39.

Mais les travailleurs rejettent tous licenciements. Ces mesures de licenciements ne règlent en rien la nature du problème posé.

Pour le syndicat CFDT des Métaux et l'union du pays de Redon, le problème doit être pris en compte à la mesure de son incidence. En fait, nous sommes à nou-

veau au bord d'une troisième affaire Garnier car l'enjeu se situe dans le maintien ou non de l'entreprise, entraînant licenciements et disparition à nouveau d'une entreprise dans un pays où les travailleurs et leurs familles subissent durement la dégradation économique du pays.

C'est dans ce contexte que la CFDT a été amenée à faire des propositions de développement possible de l'entreprise, contenues dans un document qu'elle a largement exposé aux personnes responsables tant au niveau des pouvoirs publics que des élus locaux.

Celui-ci indique notamment qu'il peut envisager d'utiliser un autre moyen pour trouver des solutions saines et durables en assurant l'entreprise sur les

besoins locaux et régionaux recensés et ordonnés nationalement.

La direction veut faire passer ces 39 licenciements uniquement pour gagner un peu de temps. A terme l'avenir de l'entreprise étant compromis et les 400 emplois menacés.

Les travailleurs de la SNET ont engagé de multiples actions depuis le mois de décembre.

Après l'envoi des lettres de licenciements le 14 mars l'action s'est amplifiée (3 jours de grève illimitée avec occupation, une semaine de grève tournante du 19 au 24 mars, ce qui correspond à 70 heures de grève).

Conscient de cette situation, M. Ayl le gérant de l'entreprise joue sur le pourrissement du conflit en vou-

lant mettre les travailleurs à genoux financièrement.

La solidarité la plus large est nécessaire pour faire échec aux licenciements, pour que les travailleurs de Garnier gagnent pour l'avenir du pays de Redon. Aussi les travailleurs de Garnier invitent-ils tous ceux qui le désirent à les soutenir financièrement en envoyant vos dons au Crédit agricole Redon 02521571 000, au nom de Antoine Cocard, 21, rue des Auvrays - 35 600 Redon

Section syndicale CFDT
de la SNET-Garnier
Syndicat des Métaux
du pays de Redon
Union de Pays de Redon
CFDT

● Harrisburg : incidents au cours du refroidissement du réacteur

Des dégagements d'iode 131 radioactif ont été constatés pendant le week-end dernier à quelques centaines de mètres de la centrale de Three Mile Island à Harrisburg. Cet iode provient des réservoirs d'eau de refroidissement et s'est échappé au cours d'opérations de transvasement. En conséquence les travaux de refroidissement du réacteur vont prendre plus de temps que prévu, le but étant de ramener la température du réacteur à moins de 100°.

Par ailleurs la Commission américaine à l'énergie nucléaire poursuit son enquête sur les dispositions antisismiques prises dans 8 centrales nucléaires. Cette enquête avait démarré trois semaines avant l'accident de Three Mile Island. Trois centrales Westinghouse avaient été arrêtées. Après vérifications, l'une d'elles vient d'être autorisée à redémarrer, une autre le sera en juin. Pour la troisième, il va falloir refaire tous les calculs de résistance aux tremblements de terre du système de refroidissement primaire. Quant aux cinq autres centrales les vérifications se poursuivent.

● FR 3 licencié des journalistes

La dernière réunion du Comité d'établissement de FR 3 vient de confirmer les inquiétudes des travailleurs de la troisième chaîne, inquiétudes soulevées par les orientations du dernier CE et qui s'étaient déjà manifestées par la démission du secrétaire de ce CE. La direction vient de décider le licenciement collectif de 10 journalistes, du centre Devèze, sans pour autant fournir de motif à cette décision.

Les syndicats s'élèvent contre «cette décision unilatérale» prise en dehors de l'examen de toute autre solution et de rencontre des organisations syndicales. «De plus», déclarent celles-ci dans un communiqué, «des incertitudes continuent de planer sur l'avenir d'autres catégories du centre Devèze. L'ensemble des élus et des représentants des organisations syndicales SNJ, CFDT, CGT, CGC, SCORT, du Comité d'établissement dénoncent la volonté de la direction de la société de procéder à ces dix licenciements, et s'engage à mettre en œuvre tous les moyens légaux pour s'y opposer» conclut le communiqué.

● Léger tremblement de terre dans la Drôme

Un léger tremblement de terre a été perçu lundi en début d'après-midi au Sud de Die dans la Drôme. Même si presque aucun dégât n'a été constaté, cette secousse vient rappeler que même déclarée zone «normalement peu sismique», elle peut être touchée par des secousses. Dans cette région de haute densité nucléaire ce rappel n'est pas sans importance.

Interrogé sur les risques sismiques en France, le volcanologue Haroun Tazieff a notamment affirmé que la Côte d'Azur est sismique. Un tremblement de terre a fait en 1909 plus de 8 000 victimes. Constatant la difficulté de prévoir les tremblements de terre, il a conclu : «La seule chose à faire c'est de construire en respectant rigoureusement les règles de l'architecture parasismique, merveilleusement efficace. J'ai pu m'en rendre compte en Alaska, où des bâtiments de quarante étages ont tenu admirablement lors d'un tremblement de terre en 1964. Ces mesures ne sont pas encore imposées en France. Il y a énormément à revoir dans la construction française, et surtout en Provence - Côte d'Azur».

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J
CCPN°23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

Une loi sur l'immigration à l'étude

L'ARBITRAIRE INSTITUTIONNALISÉ

Ce jeudi, la commission des lois de l'Assemblée nationale examine un projet de loi approuvé par le conseil des ministres du 14 mars 1979. Cette loi est une révision de l'ordonnance du 2 novembre 1945 qui réglementait l'immigration. Après les

coups répétés de ces dernières années, si ce projet est accepté, c'est la porte ouverte à l'arbitraire le plus complet, l'aliénation totale des droits des étrangers.

Le gouvernement avait certes déjà remis en cause certains aspects de cette ordonnance de 1945, avec notamment l'instauration de prisons clandestines, tel le hangar d'Arc sur le port de Marseille, annulée après diverses manifestations par le Conseil d'Etat qui les avait déclarées illégales. Mais une mesure similaire avait été adoptée quelque temps plus tard, en décembre 1978.

En fait le projet de loi fait de tous les étrangers des ennemis et des expulsés en puissance. Absence de visas ou de documents, d'autorisations nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle, de moyens d'existence suffisants, «menace pour l'ordre ou le crédit public», titre de séjour contrefait, falsifié, altéré «ou établi sous un autre nom», maintien sur le territoire après qu'un titre de séjour n'ait pas été renouvelé... Tout est sujet à expulsion ou à l'interdiction d'entrée sur le territoire. Pire, les prisons clandestines seraient officialisées : en attendant l'exécution d'une décision leur refusant l'entrée ou le séjour, les autorités auraient la possibilité (et l'expérience nous montre qu'elles ne s'en priveraient pas) de maintenir les étrangers désignés dans des locaux ne dépendant pas de l'administration pénitentiaire. C'est la détention administrative qui paraît avec ses abus : détention sans titre ni limite de durée, sans contrôle judiciaire, sans droit de défense, sans recours possible...

MÊME PLUS LA POSSIBILITE D'UNE DEFENSE MINIMUM

Cette loi, si elle était adoptée, offrirait la garantie au gouvernement de pouvoir se débarrasser de n'importe quel étranger, désormais considéré comme dangereux, sans qu'un



délit quelconque ne soit démontré ou ne lui soit reproché, l'exécution étant de la seule responsabilité de la force publique, autrement dit des flics et des préfets.

L'étranger menacé n'aura de ce fait plus la possibilité de s'assurer une défense minimum, l'administration ayant seule le pouvoir de décision, ni la chance de tomber sur un magistrat compréhensif ou véritablement indépendant du pouvoir central, possibilité qui demeurerait tant qu'une telle mesure se prenait dans le cadre d'une procédure pénale. Un moyen comme un autre de liquider entre autres l'opposition et l'indépendance de magistrats qui pouvaient encore s'exprimer dans l'univers des tribunaux.

Nombre d'étrangers attendent pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois leurs titres de séjour

lors des renouvellements. Les immigrés sont souvent les victimes de trafiquants de faux papiers (qui se trouvent être parfois de vrais policiers), ainsi que les premiers touchés par le chômage. La méconnaissance de leurs droits les prive souvent des faibles indemnités auxquelles ils pourraient prétendre. Les travailleurs immigrés prennent une part de plus en plus active dans les luttes au côté de leurs frères de classe français, certains mènent une bataille depuis plusieurs années contre l'exploitation dans des foyers casernes (Sonacotra...). En plus de tout cela quand on sait que le ministère de l'Intérieur estime à plus de trois cent mille le nombre des étrangers en situation irrégulière, les intentions gouvernementales deviennent claires. Exercer une pression plus forte encore sur les immigrés par l'exécution d'expulsions massives,

c'est l'aliénation des droits des immigrés.

LES REFUGIES POLITIQUES EGALEMENT VISES

Cette loi pourrait également viser les réfugiés politiques en instance d'obtention de statuts. Le pouvoir s'est montré à plusieurs reprises, et dernièrement avec des militants basques, décidé à s'accorder une plus grande marge pour délivrer ce statut particulier, à ceux qui en font la demande. Cette loi est une menace de plus contre les droits démocratiques, elle est la suite logique de la circulaire Bonnet qui réglemente l'entrée des étudiants étrangers, elle est l'institutionnalisation de l'arbitraire, qui ne manquait déjà pas de s'exercer, elle est intolérable et injustifiable.

P.C.

● Amoco Cadiz : décision des tribunaux américains.

Après la marée noire provoquée en Bretagne par le naufrage de l'Amoco Cadiz il y a un peu plus d'un an, 88 communes, le conseil général des Côtes-du-Nord et diverses personnes de professions touchées avaient déposé, devant la Cour fédérale des États-Unis, une demande de dommages et intérêts de 500 millions de dollars contre la Standard Oil et ses filiales.

Mardi, un juge fédéral américain de Chicago a estimé que la Standard Oil ne pouvait bénéficier de la loi américaine sur la «responsabilité limitée», sa filiale «Amoco international» non plus.

Il reste que la société libérienne «Amoco Transport» peut se prévaloir de cette clause en responsabilité limitée ce qui, selon le droit américain, fixerait à 800 000 dollars le montant global des indemnités.

● Tremblements de terre

Alors qu'en Yougoslavie de nouvelles secousses se sont produites dans la nuit de mardi à mercredi et qu'on évalue à 80 000 le nombre des sans-abris, la terre a tremblé sur la côte Nord-Est des USA. Ces secousses n'ont fait que de faibles dégâts matériels, mais elles ont été ressenties à proximité de la centrale nucléaire de Maine Yankee (qui est fermée depuis un mois en raison justement des doutes sur ses capacités à supporter un séisme) et dans la région de Seabrook où il existe un projet de construction d'une centrale nucléaire.

En Italie, dans le Frioul, un tremblement de terre d'une intensité de 4,8 sur l'échelle de Richter a été ressenti mercredi après-midi. Au Pakistan, la ville de Peshawar à 200 kilomètres au Nord-Est d'Islamabad, a été secouée par un tremblement de 5,9 sur l'échelle de Richter.

GISCARD : ÇA IRA MIEUX... EN 1985

Une heure d'encombrement d'antenne par Sa Majesté présidentielle ce mercredi soir. Il paraît que cette formule d'interview en direct de l'Élysée est nouvelle. Les propos, par bien des aspects, l'auront été assez peu : l'inévitabilité de la crise, la faute au pétrole, et aux travailleurs immigrés, dont le

● **Sur la situation économique et sociale**, principalement sur le problème de l'emploi, une « explication » un peu nouvelle : « *Nous traversons une période où la population active a augmenté beaucoup plus que par le passé.* Et pour le reste, c'est la faute aux immigrés : « *Dans les années 1965, il venait à peu près 130 000 travailleurs immigrés par an (...). Il y a eu en 1978 une diminution de la population immigrée en France de 30 000 à 40 000, et il y aura sans doute à nouveau une diminution en 1979.* On sait par quelles mesures de nombreux travailleurs immigrés se trouvent expulsés : on peut donc craindre un renforcement de ces mesures.

Et, toujours sur les causes de la crise actuelle, la litanie habituelle sur le pétrole : « *L'énergie et les matières premières que nous n'avons pas sont devenues rares et chères (...). et apparaissent de nouvelles concurrences dans d'autres régions du monde qui jusque-là achetaient nos produits.*

Pour sortir du chômage, il faudra attendre... l'horizon 1985. On avait l'habitude que le président nous promette, chaque année, une amélioration de l'emploi... pour la fin de l'année. Cette fois, il prend plus de champ. C'est sans doute plus prudent. Le remède à la situation de l'emploi est remarquablement trouvé : pour aider les jeunes qui cherchent un premier emploi, on prévoiera le problème non plus pour l'année en cours, mais sur une période de deux ans. Nous voilà rassurés.

Et pour remplacer le pétrole, nous aurons le nucléaire : « *Le choix du nucléaire est un choix vital pour les problèmes de l'emploi et du niveau de vie des Français.*

Pour que les choses soient claires, il annonce qu'à la suite du grave accident survenu aux États-Unis, une mission envoyée là-bas va faire un rapport et le présenter à une commission de scientifiques. S'agissant d'enterrer un problème, l'astuce de l'envoyer en commission n'est pas neuve. Mais cette fois, le ministre de l'Industrie viendra exposer ses vues à la télévision, avec droit de réponse... des partis politiques. Comme tous les partis politiques représentés au Parlement sont favorables aux centrales nucléaires, le « débat » risque de manquer d'imprévu...

● **Sur les élections européennes et la politique intérieure**, qui sont étroitement liées dans la période, on aura assisté au spectacle d'un Giscard prétendant se situer au-dessus de la mêlée, pour aussitôt lancer, à mots couverts, des attaques contre Chirac. Il rappelle que le gouvernement français a obtenu une baisse des montants compensatoires, « *ce qu'aucun gouvernement n'avait fait auparavant.* En ce qui concerne la manière dont l'impérialisme français défend ses intérêts dans le cadre de l'Europe, il affirme n'avoir « *pas vu de différence entre les conseils (qu'il a) présidés entre 1974 et 1976 et ceux (qu'il a) présidés entre 1976 et 1979.* Sur l'avenir des rapports au sein de la majorité, il a estimé qu'« *il n'y a aucune raison d'imaginer que le pacte majoritaire, qui est un pacte conclu devant les électeurs et par les électeurs, puisse être remis en cause.*

Et de lancer à Chirac une menace sous forme de rappel historique : celle de la motion de censure votée en 1962 : « *La motion de censure de 1962 a été votée par une partie de la majorité de l'époque (...).*

nombre devra décroître. Tout aussi inquiétant, le choix du nucléaire considéré comme « un choix vital ». Un air détaché des querelles politiciennes, mais des critiques transparentes contre Chirac, tant sur la question de l'Europe que sur la politique économique et sociale.



« Les Français ont fait le bon choix » déclarait Giscard après mars 1978. Les chômeurs, les travailleurs menacés par la crise devront pourtant patienter jusqu'en 1985 pour espérer une amélioration de la situation.

Sur les 109 députés indépendants qui ont à l'époque voté la censure, il y en a eu 82 qui ont été battus aux élections qui ont suivi (...). Je vous rappelle que lors de cet événement s'est produit, il a été accompagné de la dissolution de l'Assemblée nationale et de l'échec de ceux qui avaient voté la motion de censure. A bon entendre salut !

● **Sur la question de la détente**, toujours le même aveuglement sur les visées agressives de l'URSS : « *Nous avons avec l'Union soviétique des rapports qui sont fondés sur une détente ancienne (...). et qui*

a été une contribution évidente à la cause de la stabilité et de la paix en Europe (...). La France (joue) un rôle-clé dans la poursuite et l'orientation de la politique de la détente. Et j'ai l'intention de poursuivre ce rôle.

En conclusion de son allocution, Giscard a proposé deux thèmes pour « mobiliser les Français » : « *Le développement des responsabilités locales (...). la poursuite de l'effort d'adaptation des entreprises,* entendez les restructurations. Et puis, il y a deux autres objectifs, mais ceux-là il les garde secrets pour l'année 1980.

● Polémique autour de l'or de la Banque de France

Debré vient d'élever une vigoureuse protestation contre un aspect de la mise en place du système monétaire européen. Selon lui, le gouvernement français a donné « *à des organes extérieurs à la France* » 20 % du stock d'or de la Banque de France, et cela sans consulter le Parlement. Qu'en est-il en réalité ?

Pour garantir la stabilité des monnaies, les pays européens ont convenu de constituer un fonds européen de coopération monétaire (FECOM). Ce fonds n'est pas, comme le laisse entendre Debré, un organisme « étranger » doté de pouvoirs occultes qui lui permettraient de disposer d'une partie des réserves d'or françaises. Simplement, les gouvernements des pays membres du système monétaire européen se sont engagés mutuellement à geler 20 % de leurs avoirs en or et en devises étrangères pour les utiliser en cas de besoin pour maintenir le cours de leur monnaie (ou celle d'une autre monnaie, si le besoin s'en fait sentir, mais sous la condition d'un accord préalable des gouvernements).

Concrètement, l'or qui fait se cabrer M. Debré est toujours dans les caves de la Banque de France. Pour le reste, il s'agit d'un jeu d'écriture : 20 % des réserves d'or et de devises de la Banque de France sont comptabilisés comme FECOM, en échange de quoi la Banque de France est créditée en ECU. Tous les trois mois, le système est révisé, l'or et les devises passant à l'actif de la banque, cependant que son passif est exprimé en ECU.

Précisons que dans le cas où une monnaie recevrait un soutien de la part d'autres pays de la CEE, cette intervention ne pourrait se faire qu'à l'issue de consultations entre les différents gouvernements. Il est donc faux de prétendre, comme le fait Debré, que « *20 % de notre stock d'or appartient désormais à des organes extérieurs à la France, en vertu, semble-t-il, d'un texte paru au journal soi-disant officiel d'institutions internationales appelées communautés...*

● Tribunes curieusement critiques dans L'Humanité

L'Humanité de ce mercredi publie, dans le cadre des tribunes de discussion préparatoires au 23^e congrès deux points de vue opposés à ceux de la direction. L'un, issu d'un militant de Seine-Saint-Denis, se prononce pour le maintien des anciens statuts, remet en cause la voie « *pacifique, démocratique, majoritaire, pluraliste* » dont se réclame le PCF. Le même militant prend la défense de l'URSS, « *à l'heure où l'antisoviétisme ne fait que s'amplifier dans les pays capitalistes.*

A l'opposé, un militant de Seine-Maritime demande l'abandon de la référence au centralisme démocratique, parce qu'« *elle est liée organiquement à la conception dictature de la bourgeoisie/dictature du prolétariat.* Ce militant remet notamment en cause la non-publication par L'Humanité des critiques des militants au lendemain de la défaite de la gauche en mars 1978, ainsi que les « *positions non discutées à la base* », par exemple sur la question de la force de frappe.

Ce n'est sans doute pas par hasard si la direction choisit de publier ainsi côte à côte deux positions fort éloignées, dont l'une réclame le retour aux principes, mais en appelle à l'URSS, et dont l'autre reprend certaines critiques des oppositionnels sur la manière dont sont prises les décisions, mais pour appeler à abandonner toute référence au centralisme démocratique. Face à de telles positions, la direction n'aura pas trop de mal à se présenter comme tenant un juste milieu.

JJSS ou comment s'en débarrasser

« Personne ne m'aime » doit soupire le leader du parti radical. Ministre d'un soir, remercié par Giscard pour ses intempestives déclarations contre la force de frappe, turlupiné par le RPR, qualifié par Barre d'« esprit original », ce qui peut signifier la meilleure ou la pire des choses, renvoyé à ses études par ses électeurs de Nancy, JJSS connaît les affres du chômage politique.

Heureusement l'Europe veille, et JJSS se présentait déjà à l'embauche pour

imposer ses foudrades au parlement de Strasbourg, où il avait promis de s'inscrire au groupe social-démocrate. Son parti l'avait bien proposé pour figurer en bonne place sur la liste de l'UDF, mais on a estimé, du côté du parti républicain, qu'il avait suffisamment amusé la galerie, et que les plus courtes sont les meilleures. Outre de cette mise sur la touche, il a voulu entraîner dans son infortune les autres candidats radicaux de la liste UDF, pour ne pas être seul à bouder. Ceux-ci

l'ont désavoué, au terme d'un débat politique d'une haute tenue, qu'on peut résumer par cet échange de répliques :

- Les radicaux ne doivent être candidats que sur une liste qui prend en compte en priorité le problème du chômage.

- Mais JJ, c'est ce que fait Mme Veil, mais elle ne veut pas de toi.

Je serai candidat, a persisté Servan-Schreiber, sur la liste UDF ou sur une

autre. Mais il faut être 81 pour présenter une liste. Où trouvera-t-il les quatre-vingts autres ?

LISTE UDF

M. Francisque Colomb, maire de Lyon et sénateur non-inscrit, sera candidat en bonne place sur la liste de l'UDF pour les élections européennes.

Nom (en capitales)
Prénom
Ville

Date :

Abonnement normal 350 F
Abonnement de soutien 600 F
... F

Mode de versement : — en une fois — en trois fois

Indiquez par une croix dans les cases vos différents choix.
Découpez et renvoyez au Quotidien du Peuple

BP 225 75924 Paris Cédex 19.
Crédit Lyonnais Agence ZU compte n° 668 J.

Le prix de l'abonnement est de 350 F, qui peuvent être versés soit intégralement à la commande, soit en trois fois : 1200 F à la commande, puis 100 F et 50 F, échelonnés sur trois mois.

LA PRESSE DU PCF, AU COEUR DE SES CONTRADICTIONS INTERNES

Par Nicolas DUVALLOIS

■ Les difficultés qui traversent le PCF n'épargnent évidemment pas sa presse. Les faits qui en témoignent, depuis le printemps 1978, ne manquent pas : la disparition du *Point du Jour* dans la région Rhône-Alpes, les difficultés de vente de *La Marseillaise* et les contradictions au sein de son comité de rédaction, la suppression de *Paris-Hebdo*, les diverses interruptions de parution de *Avant-Garde* ou de *Clarté*, les mises en garde adressées par la direction à *La Nouvelle Critique*, la vague de démissions à *France-Nouvelle*, la parution plus qu'épisodique d'*Action*, etc.

Les difficultés qu'éprouve le PCF avec son système de presse trouvent bien sûr leurs racines dans des difficultés plus générales : d'une part, les journalistes — essentiellement des intellectuels — s'interrogent comme les autres sur la politique passée du PCF et sur la manière dont est préparé le 23^e congrès, et d'autre part l'absence de perspectives, le visage même que donne le PCF aujourd'hui entraîne une baisse des ventes de sa presse, baisse qui en retour alimente encore plus les interrogations et la contestation.

A ces données générales, s'ajoutent des particularités qui tiennent au caractère spécifique de la presse du PCF, tant du point de vue de ses objectifs que du point de vue de son organisation interne.

On peut distinguer trois catégories de journaux du PCF, catégories relativement distinctes les unes des autres, et qui répondent chacune à une volonté politique bien précise.

— Il y a tout d'abord les journaux de propagande. Au plan national, ceux-ci sont assez rares, dans la mesure où le PCF fait avant passer sa propagande et son agitation par le canal des grands médias de la bourgeoisie, radios et télévision. Une des tâches importantes du secteur propagande du PCF est de préparer, avec le plus grand soin, les nombreuses interventions radiodiffusées ou télévisées des leaders. Ainsi l'intervention de Marchais à Cartes sur Table, sur Antenne 2, lundi prochain, est-elle préparée depuis plus d'une semaine. Notons au passage que parmi les membres du PCF spécialisés dans les radios locales (Radio Montreuil, puis Radio Lorraine Cœur d'Acier à Longwy) plusieurs participent au groupe central de propagande. Le deuxième canal par où passe la propagande du PCF est celui des journaux de cellules, importants en nombre, bien que souvent éphémères, et celui des journaux locaux et départementaux. Ceux-ci sont nombreux, et dotés de moyens matériels et financiers importants.

Certains titres nationaux ont cependant comme fonction essentielle la propagande et l'agitation : c'est le cas d'*Action*, journal sans périodicité assurée, et qui est diffusée, à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires, à la porte des entreprises. C'est aussi le cas de *L'Humanité Dimanche*, qui, dans sa conception même, se veut un hebdomadaire « grand public ».

— Deuxième catégorie dans la presse du PCF : les journaux destinés à donner une certaine image de lui-même. C'était le cas de *Paris-Hebdo*, destiné à promouvoir l'image du PCF dans les classes moyennes, majoritaires à Paris. C'est (ou c'était ?) le cas d'*Avant-Garde*, l'hebdomadaire des JC, qui cherche à adapter le discours du PCF pour un public de jeunes. C'est le cas de *La Nouvelle Critique*, mensuel de luxe destiné aux seuls intellectuels, qu'ils soient scientifiques ou artistes. C'est enfin le cas de *France Nouvelle*, dont la fonction a été, pendant toute une période, d'ouvrir le PCF à des questions importantes pour lui dans la période pré-électorale, que ce soit l'écologie, les régions, ou encore le féminisme.

— Il existe enfin une troisième catégorie dans la presse du PCF : ce sont les journaux dont

la fonction première est l'unification interne (*Cahiers du Communisme*) et... la diffusion des thèses de la direction à l'intérieur du PCF. *L'Humanité*, organe central, assure cette fonction. Si l'on excepte les «numéros exceptionnels», exceptionnels justement parce que destinés à une large diffusion, *L'Humanité* n'est en effet lu que par moins de la moitié des militants du PCF. C'est par elle qu'ils découvrent les décisions du bureau politique et du comité central, c'est par elle qu'ils sont appelés à suivre les méandres de la politique de la direction.

A cette même catégorie appartiennent les autres quotidiens régionaux du PCF, *La Marseillaise*, *Liberté* (dans le Nord) et *l'Echo du Centre*, dans la région limousine. Ces trois quotidiens reprennent éditoriaux et textes politiques de *L'Humanité*, en y ajoutant seulement quelques informations locales, et une publicité plus poussée pour les élus PCF des régions concernées.

Partout présentes, les contradictions internes au PCF vont se faire jour de manière différenciée selon les catégories de journaux.

DU SCEPTICISME DES JOURNALISTES DE L'HUMANITE...

A l'évidence, c'est *L'Humanité* qui a tenu le mieux le choc. En apparence du moins. Aucun journaliste n'a fait acte public d'opposition, aucun n'a signé de pétition, aucun n'a démissionné publiquement. Il faut cependant noter que plusieurs journalistes de *L'Humanité*, membres de cellules parisiennes, ont poussé leurs camarades de cellule à signer les diverses pétitions, expliquant que si eux ne le faisaient pas, c'est par la seule crainte de se trouver brutalement au chômage.

A *L'Humanité*, la contestation s'est surtout exprimée par un très grand scepticisme, un très grand relativisme vis-à-vis de la politique du PCF. Ainsi Roland Leroy, qui dirige d'une main de fer l'organe central du PCF, a-t-il été obligé d'instituer un système de primes, non négligeables, pour que les journalistes daignent assister aux réunions de rédaction. Ainsi une réunion des journalistes CGT (c'est-à-dire toute la rédaction) préparatoire au 40^e congrès de la centrale syndicale, a-t-elle failli tourner en mise en accusation de la direction du PCF. En présence de Séguin, et bien sûr de Leroy qui a sa carte CGT.

Ainsi on raconte que certains soirs, René Andrieu tient des propos bien déabusés sur son



parti et ses dirigeants. De fait, le même Andrieu rédige beaucoup moins souvent qu'il ne le faisait auparavant des éditoriaux.

...A LA REVOLTE DANS LA MARSEILLAISE

La crise a pris d'autres formes dans les quotidiens régionaux. Dans les trois cas, le problème auquel doit faire face la direction de *L'Humanité* (duquel ils dépendent) est celui d'une baisse très sensible des ventes. Après avoir longtemps avancé l'explication du «complot», complot des publicitaires ou complot des entreprises de distribution, la direction a été contrainte de reconnaître que le seul complot bien réel est celui des acheteurs. Dès lors, une solution est envisagée, dont l'étude est en cours : il s'agirait de supprimer les quotidiens régionaux, et de les remplacer par des feuilles régionales encartées dans *L'Humanité*. Cette solution pourrait voir le jour dans les mois qui viennent. Signalons enfin que les contradictions internes ont pris un tour plus antagonique à la *Marseillaise* : en 1977, la section CGT des journalistes a été dissoute, et, après les élections, plusieurs journalistes ont démissionné en le faisant savoir publiquement.

UNE PROPAGANDE MOINS BIEN ASSUREE

La crise a aussi eu ses répercussions spécifiques sur la presse de propagande du PCF, telle que nous l'avons décrite plus haut. Aucune statistique n'est évidemment possible concernant les journaux de cellules ; il est cependant évident que l'espace-ment des réunions, voire même l'absence de réunions de cellules, ont eu des répercussions sur la sortie des bulletins. En ce sens, la propagande du PCF s'en est trouvée diminuée. De même, si le contenu même de *L'Humanité Dimanche* n'a pas été atteint par les contradictions internes (comment aurait-ce pu être le cas quand on sait sa pauvreté), la vente s'est cruellement ressentie de la moindre mobilisation des diffuseurs : qui n'a pas remarqué qu'on trouvait beaucoup moins de diffuseurs de *L'Humanité Dimanche* sur les marchés du

dimanche matin ? Cette baisse de diffusion a des répercussions indirectes, dans la mesure où les bénéfiques faits par *L'Humanité Dimanche* servent à financer *L'Humanité*. *Action*, le journal gratuit destiné aux travailleurs, n'est pas passé au travers des difficultés. En mai de l'année dernière, son rédacteur en chef, Jacques Frémontier, a démissionné avec fracas pour exprimer son désaccord avec la direction du PCF. C'est lui qui a révélé l'affaire de cette brochure électorale mise au pilon pour la seule raison qu'elle comportait une photo de Juquin serrant la main de Pliouchtch l'Ancien de la presse à sensation (*Paris-Jour*). Frémontier était parvenu à faire d'*Action* un journal d'aspect attirant, bien que véhiculant les positions du PCF. On est loin de cela aujourd'hui.

DU 22^e AU 23^e CONGRES : LA FIN DE L'OUVERTURE FACTICE

C'est cependant dans la presse «spécialisée» du PCF que les contradictions sont apparues avec le plus de vigueur. Pour une raison qui tient à la nature même des journaux en question. Qu'il s'agisse de *France Nouvelle*, de *La Nouvelle Critique* ou d'*Avant-Garde*, tous ont connu de profondes modifications au lendemain du 22^e congrès, et plus encore en 1977. Il s'agissait alors pour la direction du PCF de donner l'image d'un parti ouvert, un parti dont les grands mots sur la démocratie se retrouvaient dans sa presse, un parti capable d'ouvrir le débat. C'est sur ces bases qu'ont été recrutés nombre de rédacteurs et de collaborateurs de ces journaux. Contrairement à *L'Humanité*, le critère de recrutement n'était pas l'accord profond avec la ligne du PCF, mais avant tout les capacités à «faire passer quelque chose» lié avec un accord vague sur le 22^e congrès. L'exemple de *France Nouvelle* et de ses démissions est assez connu ; prenons un autre exemple, celui du *Point du Jour*, le quotidien destiné à la région Rhône-Alpes. L'exemple vaut d'autant plus que les contradictions ont éclaté avant les élections, alors même que les contradictions internes n'avaient

pas pris toute leur ampleur.

Quand la direction du PCF met au point le projet du *Point du Jour*, la renégociation du programme commun ne fait que commencer. Il s'agit alors pour le PCF de faire pression sur le PS, et de tenter de rallier à lui toute cette frange du mouvement de masse si vivace à l'époque : c'est l'époque de la conversion à l'autogestion. Un appel est lancé, dans la rédaction de *L'Humanité*, dans celles de la *Marseillaise* et de *Liberté*, pour recruter des journalistes du PCF qui veulent faire «un autre journal», «un journal qui ne donnera pas seulement la parole au PCF, mais aussi à tous ceux qui luttent». Fait exceptionnel, des non-membres du PCF, une petite minorité, sont même recrutés.

Dès les premiers numéros zéro, les contradictions apparaissent : la direction exige que tous les communiqués du secrétariat, du BP, du CC, figurent dans *Le Point du Jour*. Les élus font pression pour qu'on valorise leurs interventions à la communauté urbaine ou au conseil général. Puis vient la rupture de l'union de la gauche, et le début de la très violente campagne contre le PS. Sommés de s'aligner sur *L'Humanité*, les journalistes renâcent, tandis que les ventes du journal naissant stagnent. Pour éviter que des contradictions internes ne surgissent, alors même que des initiatives sont prises en ce sens par certains journalistes, la direction prend, en novembre 1977, la décision de saborder *Le Point du Jour*.

On pourrait prendre d'autres exemples, tel celui de *Paris-Hebdo*, supprimé parce que ses rédacteurs pensaient après mars engager le débat sur les pertes de voix du PCF comme ils l'avaient fait avant les élections à propos de l'écologie.

A chaque fois, la direction s'est trouvée confrontée au même problème : son ouverture factice a été prise au sérieux par des rédacteurs, qui n'acceptent pas la réalité telle qu'elle est dévoilée aujourd'hui. En ce sens, les contradictions qui secouent la presse du PCF sont bien révélatrices d'un problème plus vaste, celui-là même qui forme la crise du PCF.

ZIMBABWE : LE FRONT PATRIOTIQUE RIPOSTE AU SIMULACRE D'ELECTIONS

Le simulacre d'élections organisé par la minorité raciste se déroule au Zimbabwe depuis mardi. Ian Smith n'a pas lésiné devant les moyens pour convaincre les électeurs noirs de se rendre aux urnes : 70 000 soldats et policiers sont chargés de surveiller les opérations. La riposte du Front Patriotique ne s'est pas fait attendre puisque dès dimanche cinq bureaux de vote ont été attaqués par les forces patriotiques qui ont détruit à la

C'est dans un pays soumis à la loi martiale et au couvre-feu que se déroule depuis mardi la «consultation» organisée par les racistes rhodésiens en vue de se doter d'un masque démocratique. Ainsi, 2,8 millions de Noirs sont «vivement encouragés» par 70 000 Blancs en armes, à élire 72 députés fantoches Noirs, sensés les représenter, tandis que leur authentique représentant, le Front patriotique, contrôle maintenant 85 % du territoire du Zimbabwe.

Cette mascarade électorale est destinée également à fournir un visage démocratique au régime de Salisbury dont la légitimité est de plus en plus remise en cause au niveau international.

74 «observateurs internationaux» sont présents pour veiller à la régularité du scrutin, les racistes au pouvoir espèrent bien les convaincre de la sincérité de leur soudaine conversion à la démocratie. Ian Smith compte particulièrement sur un possible retour au pouvoir des conservateurs en Grande-Bre-



La population noire appelée à voter le fusil dans le dos

tagne qui les assurent de leur soutien et pourraient reconnaître le régime en place en Rhodésie.

Mais il faut une sacrée dose de mauvaise foi pour feindre de croire aux «bonnes intentions» affichées par Salisbury, surtout lorsqu'on sait que la farce électorale s'accompagne

de nombreux raids contre les patriotes réfugiés dans les pays voisins : Angola, Mozambique et Zambie, où l'attaque de la semaine dernière contre le siège de la ZAPU à Lusaka vient d'amener le gouvernement zambien à décréter le couvre-feu dans les régions bordant la Rhodésie. Le Front patriotique qui appel-

le au boycott des élections a déclaré par la bouche de Robert Mugabe, co-président du Front : «Les résultats des élections fallacieuses sont déjà nuls et non avenue avant qu'ils soient publiés».

F.R.

HANOÏ : ARRIVEE DE LA DELEGATION GOUVERNEMENTALE CHINOISE POUR LES NEGOCIATIONS

Une délégation du gouvernement chinois, conduite par le vice-ministre des Affaires étrangères Han-Nian Long, est arrivée le 14 avril à Hanoï pour des négociations en vue de la normalisation des relations Chine-Vietnam et de la résolution pacifique des différends entre les deux pays.

Dans une déclaration écrite publiée à son arrivée, le vice-ministre chinois a dit : «Nous attachons invariablement un grand prix à l'amitié traditionnelle entre les peuples

chinois et vietnamien, et soutenons depuis toujours que les divergences et les différends entre nations doivent être réglés par voie de négociations, en conformité avec les cinq principes de la coexistence pacifique et dans l'esprit de consultations amicales et de compréhension et de concessions réciproques. La partie chinoise a fait tout son possible pour favoriser l'amorce des négociations entre les deux gouvernements. Que la délégation du gouvernement chinois soit venue d'abord à Hanoï porte un nouveau

témoignage de la volonté sérieuse du gouvernement chinois de rechercher une solution négociée des différends entre les deux pays».

Depuis la fin du retrait des troupes chinoises après leur contre-offensive au Vietnam, le gouvernement chinois a proposé l'ouverture de négociations immédiates avec le gouvernement vietnamien. Or, depuis un mois, les autorités de Hanoï n'ont cessé de repousser l'ouverture de ces négociations : reprenant les calomnies de la presse soviétique, elles n'ont cessé de soutenir que «le retrait des troupes chinoises n'était pas total», qu'elles continuaient à occuper certains points du territoire vietnamien. Comme Hanoï mettait en cause des points de la frontière litigieuse qui précisément devaient faire l'objet des négociations, elle pouvait ainsi créer un cercle vicieux repoussant indéfiniment le début des discussions.

D'autre part, les attaques de la presse vietnamienne contre la Yougoslavie ont entraîné de vives réactions de la part de la presse et du gouvernement yougoslave. En effet, le 3 avril, le *Nhan Dan* avait accusé la Yougoslavie de prendre parti pour la Chine, déclarant : «La machine de propagande yougoslave se tient complètement et ouvertement aux côtés des agresseurs». Au cours d'une conférence de presse, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères yougoslave a répondu : «La Yougoslavie a invariablement adhéré aux principes fondamentaux de la politique de non-alignement dans ses affaires extérieures. Sa contribution positive au renforcement de l'unité et à la capacité d'action des pays non-alignés est connue de tous. L'attaque du journal vietnamien *Nhan Dan* contre la presse yougoslave est en substance une attaque contre la politique étrangère yougoslave».

Iran : les élections à l'assemblée constituante sont reportées dans 2 mois

Les élections à l'assemblée constituante prévues pour juin sont repoussées de deux mois. La raison invoquée officiellement réside dans la nécessité d'un délai supplémentaire accordé à la commission chargée d'élaborer le projet de constitution ; l'affaire Taleghani continue de susciter des prises de position, après celle du religieux progressiste lui-même. L'écrivain Djavadi connu pour sa lutte pour la défense des droits de l'homme sous l'ancien régime, s'inquiète dans le journal *Ayandegan* de l'«oppression» exercée par les groupes armés se réclamant de l'islam. L'Ayatollah Taleghani est arrivé mercredi soir à Qom où, selon la radio iranienne il devait rencontrer l'Ayatollah Khomeiny.

L'affaire Taleghani suscite un tel débat en Iran, que la télévision s'est élevée à son tour contre le «comportement incorrect de certains comités» et a déclaré que «des membres indésirables devraient être démis et les activités de tous les comités placées directement sous les ordres du gouvernement. C'est le vœu du peuple». La télévision a évoqué la lutte menée par le peuple iranien pour sa libération qui doit désormais lui garantir sa sécurité.

C'est aussi la liberté et l'indépendance qu'évoque Taleghani dans un message publié par le quotidien *Kayhan*. Mardi, une manifestation en faveur de Taleghani a réuni plusieurs milliers de personnes qui scandaient : «Le retour de Taleghani est une nécessité de la révolution» et «épurez les comités des savakis». A l'issue de cette manifestation, le président du Front national démocratique, Daftari, a porté une résolution au Premier ministre où il réclame notamment le contrôle du gouvernement sur les comités armés ou leur dissolution si ces derniers refusent de se soumettre ; il demande également le res-

pect des libertés démocratiques et des droits des minorités nationales.

Dans un éditorial publié par le quotidien *Ayandegan*, l'écrivain Djavadi, connu pour ses prises de position contre les violations des droits de l'homme sous le régime du Shah, va plus loin puisqu'il évoque le danger du fascisme et s'en prend violemment à la «nouvelle Savak» qui «déploie sa violence, son règne de terreur et son oppression au nom de l'islam». Ces dernières déclarations mettent à juste titre l'accent sur les excès des comités Khomeiny dont le contrôle échappe parfois à l'Ayatollah lui-même. Si leur caractère excessif peut être utilisé par les partisans de l'ancien régime, elles font également abstraction de la vigilance populaire et de la capacité de lutte des masses qui ont déjà montré à deux reprises (en manifestant contre les mesures vexatoires imposées aux femmes et en soutenant Taleghani contre l'arrestation arbitraire de ses fils) que la lutte pour la démocratie et pour le contrôle du pouvoir par les travailleurs se poursuit.

Frank ROUSSEL

● L'Égypte exclue de l'OPAEP

La session extraordinaire des ministres de l'OPAEP (Organisation des Pays Arabes Exportateurs de Pétrole) a décidé mardi à Koweït d'exclure l'Égypte de l'organisation et des organismes qui y sont rattachés : la «Compagnie maritime arabe pour le transport du pétrole», la «société arabe pour les investissements pétroliers» et la «société arabe des services pétroliers».

Elle a d'autre part interdit à ses membres de vendre du pétrole à l'Égypte conformément aux décisions prises à la conférence de Bagdad qui s'est prononcée sur les sanctions à prendre contre l'Égypte à la suite de la signature de l'accord de paix séparée avec Israël.

A Tunis, la Ligue arabe recrute des fonctionnaires en remplacement du personnel égyptien exclu de la Ligue, elle pourrait tenir une réunion extraordinaire le mois prochain, en vue d'examiner les dernières modalités de son installation à Tunis. L'Égypte a également été exclue de la Banque Arabe de Développement Economique en Afrique.

Errata

Dans l'article intitulé : «Est-il digne que les Jeux olympiques se déroulent dans un pays où l'on compte autant de prisonniers politiques ?», de notre édition datée du 19 avril, nous avons attribué par erreur une partie de la déclaration de Boukowski à madame Sakharov.

En réalité l'indication qui figure en bas de l'article «Vladimir Boukowski s'exprime ensuite» devait précéder le paragraphe commençant par : «Je constate que le C.I.O. a tout de même...». Tout ce qui suit ensuite est de Boukowski.

PARTITION DU SUD-LIBAN

Les milices d'extrême-droite libanaises livrent à Israël une partie du territoire libanais

Mercredi, en fin d'après-midi, Haddad, chef des milices phalangistes, a mis son projet de partition à exécution en proclamant l'indépendance des enclaves qu'il occupe au Sud-Liban avec la complicité d'Israël.

Dès 8 heures du matin, les milices d'extrême-droite se sont opposées par des tirs d'artillerie à la mise en place de l'armée régulière libanaise, venue rétablir l'autorité de Beyrouth sur les territoires occupés par les sécessionnistes.

Les phalangistes ont

également mitraillé le quartier-général de la FINUL et tenté de miner l'héliport de l'ONU situé à Nakoura.

Les tirs de l'artillerie israélienne à longue portée se sont mêlés avec ceux des phalangistes dans le secteur de Darghaya et dans les quartiers périphériques de Tyr, visant les camps de réfugiés palestiniens. Un casque bleu norvégien a été tué et un autre blessé. Deux militaires libanais et un journaliste français ont été blessés par ces tirs.

Haddad maintient sa présence dans les enclaves du Sud-Liban grâce à l'aide économique et militaire massive d'Israël, qui, par ce biais, contrôle une bande de terre de 5 à 10 kilomètres de large à l'intérieur du territoire libanais.

L'officier commandant le détachement de l'armée régulière libanaise venu rétablir la souveraineté de Beyrouth dans les enclaves a déclaré au cours de l'opération : «Haddad a

perdu le sens des réalités, il n'est plus qu'un jouet entre les mains d'Israël qui, sous couvert de protéger les chrétiens, tient en otage toute une population innocente et renforce ainsi sa «ceinture de sécurité». Israël qui, par ses bombardements, empêche l'application de la résolution 444 de l'ONU qui prévoit le déploiement de l'armée régulière libanaise au Sud, essaye de s'arroger, avec l'aide de ses amis phalangistes libanais, un véritable «protectorat» au Sud-Liban.

Objectif du nouveau directeur de l'agence TRANSFORMER L'ANPE EN RESERVOIR DE MAIN-D'ŒUVRE

Les syndicats, les chômeurs, le personnel de l'Agence nationale pour l'Emploi s'inquiètent depuis quelques mois des conséquences qu'aurait l'application du Rapport Farge. Le dit rapport est gros de menaces : menaces concrétisées par une loi dite du 16 janvier 1979. Schématiquement, l'application de celle-ci entraînera une «déconnection» des activités de placement de l'agence et des activités d'indemnisation. Cette dernière fonction ne serait alors plus assurée par l'ANPE mais par l'ASSEDIC. Le but de

la manœuvre n'est autre que de fournir au patronat une main-d'œuvre correspondant plus étroitement à ses besoins. Secondairement, il s'agit de «dégonfler les statistiques» en éliminant des fichiers tous ceux qui n'ont pas le profil requis.

Jacques Baudoin, maître de requête au Conseil d'État, récemment désigné directeur de l'ANPE, exprimait vendredi pour la première fois dans une interview au Monde ses conceptions de la lutte contre le chômage.

Toute l'interview de Baudoin peut se résumer à cette idée : le fonctionnement de l'ANPE est insatisfaisant pour le patronat donc il faut le réformer.

A aucun moment et pour cause ce grand commis de l'État ne prend en considération le point de vue des chômeurs pourtant souvent victimes du mauvais fonctionnement de l'institution aux destinées de laquelle il préside. Les propositions d'emploi sont fort rares, les démarches administratives considérables, sans parler naturellement des dossiers perdus et des indemnités misérables. Sait-on que sur 1 300 000 chômeurs officiellement recensés, 800 000 touchent moins de 400 francs par mois ?



Toutes ces réalités Baudoin les méprise à tel point qu'il ne les évoque même pas.

Ce qui l'intéresse, c'est de sélectionner 1 000 cadres choisis «en fonction de leur expérience dans leurs entreprises privées», pour qu'ils mettent leur compétence au service de l'ANPE. Cela vise à «améliorer l'efficacité et l'image de marque de l'ANPE» non pas aux yeux des chômeurs mais des capitalistes. Baudoin se donne d'autres moyens pour satisfaire le patro-

nat, notamment l'introduction de l'informatique. Le premier ordinateur vient d'être livré nous dit-il, et sera opérationnel en juillet. A l'aide des techniques les plus sophistiquées, il s'agit de «gérer» le plus rationnellement possible la masse des chômeurs.

Par ailleurs Baudoin dément les informations selon lesquelles la réorganisation de l'ANPE entraînée par la loi du 16 janvier pourrait se

traduire par des licenciements. Pourtant il ne peut nier qu'une partie du personnel changera d'affectation et sera reclassé après avoir reçu la formation nécessaire. C'est là une méthode chère à beaucoup de patrons qui essaient de se débarrasser «en douceur» d'une partie de leur personnel.

Et ce personnage ose se féliciter de l'action du «corps d'enquêteurs» de l'ANPE dont la fonction est de traquer les chô-

meurs qui n'acceptent pas n'importe quel travail.

Reste le plus grave, qui touche à l'épuration qui touche à l'épuration des fichiers. Par deux fois il répète qu'il faut «alléger l'ANPE de la partie des demandeurs d'emplois qui s'inscrivent jusqu'ici plus pour préserver des droits sociaux que pour chercher un emploi».

Voilà comment la bourgeoisie entend réduire le nombre de chômeurs !

30° et 85 décibels au central mécanographique de la CRAMIF

La Caisse régionale d'assurance maladie de l'île de France est notamment chargée du respect de la sécurité dans les entreprises, mais elle bafoue chez elle les règles qu'elle est chargée de faire appliquer.

En effet depuis le 2 avril, les mécanographes comptables sont en grève. Pourquoi ?

Pour exiger que des mesures soient prises pour améliorer leurs conditions de travail et la réduction des horaires. Le central mécanographique de l'agence comptable comprend 9 machines très bruyantes et qui dégagent une forte chaleur. Une dizaine d'employés y travaillent depuis fin 1967. En plus de dix ans les quelques améliorations apportées dans ce local ne le furent que sur la pression des employés : l'insonorisation fut décidée à la suite d'une grève de dix jours en 1971, la mise en place d'un climatiseur après l'intervention de délégués CFDT au CHS en 1973. A l'usage, le bruit est toujours insupportable, la chaleur aussi étouffante. Chaque année les périodes

de chaleur sont particulièrement redoutées.

Aujourd'hui, en avril 1979 rien d'officiel n'a été décidé pour changer cette situation.

Le résultat des mesures de bruit faites après l'intervention répétée des délégués du CHS a été transmis le 6 avril. Il indique des niveaux sonores de 81 à 85 décibels c'est-à-dire les seuils d'alerte et d'alarme ; la température est en permanence de 30 degrés par température extérieure modérée. A ce four, le médecin du travail a donné un avis favorable pour une réduction du temps de travail, l'inspecteur du travail est intervenu auprès de la CRAMIF.

Officiellement aucune réponse n'a été donnée. La CFDT, les délégués CFDT et CGT du CHS et les mécanographes exigent des garanties, des délais précis sur les modifications, un engagement à réduire le temps de travail avant la reprise du travail ; la CRAMIF doit respecter dans sa propre maison ce qu'elle devrait faire appliquer à l'extérieur.

D.D.

● Grève dans les houillères

La CFDT des Houillères du Nord-Pas-de-Calais appelle samedi 14 à une grève. Elle entend ainsi protester contre une décision de la direction visant à faire travailler les mineurs quatre samedis supplémentaires. Déjà, les mineurs avaient massivement refusé de travailler le samedi 30 décembre 1978.

Corr. LIEVIN

● Espagne : accord PSOE-PCE pour les mairies

PSOE et PCE sont parvenus à un accord pour se partager la direction des mairies. La gauche contrôlera ainsi 1 800 municipalités sur 8 000, les principales villes d'Espagne seront gérées à partir de la semaine prochaine par des municipalités de l'opposition, ces mairies représentent 70 % de la population. Le PSOE obtient la mairie de Madrid, tandis que le PCE dirigera plusieurs mairies de la banlieue madrilène. L'accord signé par la gauche prévoit un programme commun minimum pour la politique municipale.

● Irlande du Nord : offensive de l'IRA provisoire

Un tireur embusqué de l'IRA a grièvement blessé un soldat britannique mercredi à Belfast. D'autre part, l'IRA provisoire a revendiqué l'attentat qui a coûté la vie à quatre policiers des RUC (Royal Ulster Constabulary) sur la route de Bessbrook à proximité de la frontière entre l'Irlande du Nord et l'Irlande du Sud. Une demi-tonne d'explosifs ont été utilisés dans cette opération au cours de laquelle l'IRA a fait parvenir le message suivant : «Il n'y aura pas de trêve tant que notre guerre de libération nationale ne sera pas menée à son but final». Au cours des 15 derniers jours, 13 membres des forces de sécurité, policiers et soldats ont été tués dans des attentats.